



**ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2008**

**PROJET STRATEGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE LA CORSE DU SUD**

## PRESENTATION

**L'agriculture corse** et plus généralement le monde rural se caractérisent par un ensemble de données socio – économiques qui influent directement sur les potentialités de développement de notre région, de nos territoires et de notre économie agricole. Lorsque ces données sont contraignantes ou négatives, elles constituent des facteurs de blocage parfois rédhibitoire qu'il convient de lever sur le court ou moyen terme, si l'on veut atteindre des objectifs qui soient à la hauteur des enjeux d'une situation.

En Corse, les grandes tendances qui caractérisent notre environnement socio–économique agricole et rural sont :

- La non maîtrise du foncier
- L'obsolescence des appareils de production
- La faible densité d'actifs en milieu rural
- La faiblesse des revenus agricoles
- La déficience des organisations économiques de marché
- Les handicaps de l'insularité
- L'inadaptation de la formation agricole
- Les aléas climatiques.

Notre économie agricole ne se modernise plus depuis plus de 10 ans, elle ne se renouvelle plus, tant du point de vue démographique que du point de vue de ses actifs immobilisés. Les installations représentent annuellement 1% des actifs professionnels et l'on compte une installation pour cinq départs à la retraite. La contribution des IAA au PIB a dépassé pour la 1<sup>ère</sup> fois l'année dernière l'agriculture. Ce phénomène confirme la baisse des capacités de production agricole et surtout la réduction des parts de marché de la production locale au profit d'industries agro-alimentaires très agressives commercialement et plus soucieuses de maîtriser la production par le contrôle des marchés que par la qualité des produits fabriqués. Enfin on constate que la permanence des difficultés structurelles auxquelles sont confrontés les outils de production agricoles contribue à accroître considérablement les disparités économiques, sociales et territoriales (ex : filière ovine/caprine : 19 éleveurs - transformateurs sur les 280 que compte la filière ont des ateliers de transformations aux normes CEE, 45% d'entre eux traitent à la main, 90% des éleveurs caprin n'ont pas d'adduction d'eau potable). Cela remet en cause le principe de cohésion prôné l'Union Européenne et ses états membres.

### **L'urgence d'une nouvelle stratégie**

La politique corse de développement rural doit être appréhendée dans **un contexte de transformation socio – économique globale et marquée une rupture forte avec les politiques agricoles menées en corse depuis vingt ans.**

Le bilan des trois générations de Fonds structurels qui se sont succédées en Corse depuis 1988 pour développer le potentiel agricole et rural n'est absolument pas à la hauteur des objectifs annoncés. La plupart des indicateurs macro-économiques renvoient l'image d'une agriculture sous valorisée, marginalisée économiquement, vieillissante et incapable de s'imposer sur le marché local. Ce constat impose donc la redéfinition de moyens d'interventions qui soient en adéquation avec nos réalités socio-économiques.

## Un espoir

L'interaction, préconisée par l'Etat et la commission européenne, entre agriculture et développement rural, entre économie de production et cohésion territoriale est intéressante dans la mesure où elle permet de concevoir un nouveau modèle de développement basé sur le **renforcement des moyens de production dans les zones rurales défavorisées et la valorisation de l'agriculture dans sa fonction sociale, territoriale, environnementale et culturelle**. Toutefois, il est indispensable, de concevoir un **projet stratégique** orienté prioritairement sur **l'aide à la production et la recherche de valeur ajoutée sur des produits identitaires spécifiques de qualité**.

## Les enjeux de la politique de développement rural

Au cours de la période de programmation 2007/2013, la mise en synergie des interventions publiques communautaires (FEADER) nationales et régionales (contrat de projet) doit permettre de répondre aux enjeux majeurs de notre agriculture et de l'environnement dans lequel elle évolue (le monde rural). Les priorités nationales et communautaires définies dans les documents d'orientations stratégiques (OSC et plan stratégique de développement) **doivent être déclinées de façon à prendre en compte les spécificités de l'agriculture corse dans le cadre d'une politique de développement territorial cohérente, harmonieuse et équitable**.

Les enjeux majeurs de cette politique passent par :

- La mise en place d'une véritable politique foncière agricole basée sur l'accroissement des potentialités de production en fonction des différents sols et terroirs et l'utilisation des outils fonciers existants,
- La mise en place d'une politique de modernisation cohérente et efficace qui privilégie la recherche de valeurs ajoutées significatives, notamment à travers l'aide à la transformation à la ferme
- La réduction des inégalités territoriales
- Une politique d'accompagnement économique qui soutienne la production,

- L'organisation d'interprofessions qui favorise la valorisation (qualitative/quantitative) des productions locales dans le cadre de démarches de certification collective,
- La conquête de parts de marchés sur l'ensemble des grandes filières de production (développement du couple identité du territoire/ spécificité des produits.
- La mise en œuvre d'une politique de formation adaptée aux réalités socio-économiques locales
- Mise en place de pratiques raisonnées et préventives dans le domaine agro-environnemental

## CONCLUSION

La politique de développement agricole et rural Corse se fixe trois grands objectifs qui se déclineront dans le cadre d'un plan d'actions opérationnel :

- Renforcer le poids économique de l'agriculture et de la forêt par un soutien accru aux productions locales, moderniser les outils de production pour les rendre plus performants, accompagner la diversification des activités de services dans un cadre d'intervention maîtrisé, réduire les disparités économiques entre exploitations agricoles et renforcer la cohésion sociale du secteur par des mesures d'accompagnement justes et équitables.
- Valoriser les produits locaux et les ressources naturelles (agroalimentaire, patrimonial, culturel) dans le cadre de stratégies territoriales organisées et légitimées (LDTR) par un partenariat socio-économique / institutionnel fort et représentatif.
- Préserver l'état des ressources naturelles par le soutien à une agriculture durable respectueuse des objectifs du réseau Natura 2000, de la directive cadre sur l'eau, de la Loi d'Orientation Forestière et plus généralement des bonnes pratiques en matière agro-environnementale.

# PROJET STRATEGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CORSE DU SUD

ANNEE 2008

## PRODUCE PER CAMPA (Produire pour vivre)

Les résultats des élections de la Chambre d'Agriculture de la Corse du Sud traduisent une forte volonté de changement, manifesté et affirmé la nécessité pour les nouveaux élus professionnels de réorienter la politique agricole et rurale basé sur les 4 axes fondamentaux suivants :

1. Produire plus : accroître de façon substantielle les quotités de production agricole sur les principales filières d'élevage (ovin – caprin, bovin viande, porcine, apiculture)
2. Produire mieux : moderniser et rationaliser les outils de production de manière à les rendre plus compétitifs et plus performants,
3. Produire propre : s'attacher à respecter les contraintes environnementales de manière à préserver les milieux naturels et les intérêts des consommateurs,
4. Produire identitaire : créer une valeur ajoutées économiques sur les produits de première transformation (fromages, broccis, charcuterie, viandes, ...) en privilégiant la qualité, l'authenticité et la traçabilité des productions fermières.

Cette volonté de mettre en œuvre une politique agricole recentrée sur la fonction première de l'agriculture rompt avec les tendances nationales françaises et européennes, mais correspond parfaitement à la problématique qui caractérise aujourd'hui l'agriculture corse et particulièrement celle de Corse du sud : la sous production chronique des filières et l'inadéquation entre le marché et les produits.

La nouvelle équipe de professionnels va impulser ce changement par l'élaboration d'un **projet stratégique** véritable catalyseur de leur dynamisme et des nouvelles orientations exprimées tout au long de leur campagne.

Au terme de plusieurs réunions, les nouveaux membres du bureau ont déterminé les objectifs sur lesquels doivent être bâtis ce projet

## Les objectifs 2008

Être connu  
et  
reconnu

### 1er objectif

- La Chambre d'Agriculture réaffirme sa légitimité et sa représentativité professionnelle du monde agricole ainsi que sa volonté de valoriser sa mission de service public au service des agriculteurs et des territoires ruraux.
- **Elle propose une clarification des compétences avec la CTC et l'Etat afin de positionner de façon transparente sa mission d'intervention auprès des agriculteurs et d'être reconnue.**

Occuper  
l'espace

### 2ème objectif

- La Chambre d'Agriculture redéfinit l'occupation de l'espace rural départemental (PDRC, PADDUC) en amplifiant sa stratégie territoriale (article L511-4)
- Cela suppose une organisation nouvelle, qui implique fortement les élus professionnels, les techniciens et les partenaires locaux.
- **Elle élabore sa stratégie à partir des territoires**

### 3ème objectif

La Chambre d'Agriculture affirme son dynamisme et son souci d'intérêt général en mettant en place des **projets territoriaux collectifs de développement agricole et rural.**

Fédérer  
tous  
les acteurs professionnels

Dans le cadre d'une stratégie globale de développement, la Chambre d'Agriculture de Corse entend réunir au sein d'un partenariat dynamique et efficace l'ensemble des organisations professionnelles ( GDSB, Coopératives, Organismes techniques, CER, ....) sur des objectifs communs. Cette mutualisation des moyens autour d'objectifs technico-économiques identifiés doit permettre d'atteindre les résultats recherchés et de donner une cohérence à l'ensemble des démarches entreprises.

## ***PROJET STRATEGIQUE AGRICOLE***

Afin de concrétiser leur volonté de changement, les membres du bureau ont élaboré leur projet stratégique agricole qui se définit en quatre axes prioritaires

***Axe 1 : Aménagement et Gestion de l'Espace***

***Axe 2 : Accompagnement des exploitations et des filières***

***Axe 3 : Définition Valorisation des produits***

***Axe 4 : Professionnalisation des activités agricoles***

# **AXE STRATEGIQUE 1**

## **AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE**

### Objectifs

#### **1) Mettre le développement territorial au centre de la stratégie du développement agricole et rural,**

- L'ancrage aux territoires est un enjeu, qui permet de construire les stratégies de développement en s'adressant à des partenariats locaux représentatifs (collectivités locales, associations, communautés de communes....) disposant d'une vision globale et pluridisciplinaire
- C'est un moyen pour les agriculteurs de participer, de maîtriser le développement agricole de leur micro-région dont ils sont les acteurs principaux.

#### **2) Représenter les intérêts agricoles dans les projets territoriaux et prendre en compte le territoire dans les projets agricoles.**

- **La représentation des intérêts agricoles** de toutes natures dans les projets de développement territoriaux est un **objectif prioritaire pour la Chambre d'Agriculture**.
- L'élaboration d'une politique de développement territorial est basé **sur la création de comités de développement agricole de petites régions** chargés d'orienter les actions.
- Les animateurs de développement territorial de la Chambre d'Agriculture seront les pivots de ce dispositif. Ils seront chargés de faire émerger les projets de développement agricole des micro régions par la réalisation de diagnostics territoriaux.
- Ils coordonneront sous l'égide des comités de développement agricole micro régionaux les actions prioritaires retenues.

#### **3) Reconquête des territoires à l'abandon**

- La déprise de l'activité agricole et forestière a atteint un seuil critique qui nécessite, une **proximité plus soutenue**, et des dispositifs de développement collectifs en particulier dans les **zones de montagnes défavorisées du département**.

## **AXE STRATEGIQUE 1**

### **AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE**

#### **4) Aménagement de l'espace**

- A partir de diagnostics territoriaux, et de diagnostics d'exploitations, il conviendra de positionner l'agriculture dans la gestion agricole sylvo-pastoral de l'espace et proposer aux collectivités locales et aux propriétaires fonciers des actions collectives de gestion concertées.
- Il s'agira d'être attentif à l'impact des pratiques et des activités agricoles dans la gestion environnementale des territoires et proposer des solutions collectives ou individuelles pour les faire évoluer.
- Identifier les productions les mieux adaptées au territoire pour permettre une meilleure gestion de l'espace en optimisant en adéquation avec l'identité agricole et productive du fonciers.

## **AXE STRATEGIQUE 2**

### **ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS ET DES FILIÈRES**

#### **1) Accompagner les agriculteurs dans leurs projets en les aidant collectivement et individuellement à dégager de la valeur ajoutée.**

- A partir d'un diagnostic territorial et d'un diagnostic technico-économique de l'exploitation, il s'agira d'apporter un conseil de synthèse ainsi qu'un appui au pilotage stratégique de l'exploitation et d'élargir à la dimension collective les projets individuels.
- Assurer aux agriculteurs des appuis techniques spécialisés pour qu'ils exercent dans les meilleures conditions possibles leur métier et qu'ils soient mieux accompagnés dans leur projet d'exploitation.
- Aider au développement des démarches de qualité (production, maîtrise, sanitaire, traçabilité, bonnes pratiques).
- Etre attentif aux nouvelles opportunités et participer aux actions collectives des filières de production, des actions conduites sur le terrain dans le domaine de la qualité des pratiques environnementales, de la santé des animaux, de l'amélioration des conditions de travail et de la conditionnalité.
- Contribuer à l'émergence et à la structuration des filières en valorisant l'innovation, la compétitivité des exploitations et l'image des productions et des territoires.

#### **2) Contribuer à l'émergence et à la structuration des filières en valorisant l'innovation, la compétitivité des exploitations et l'image des producteurs et territoires**

- Etablir un diagnostic des filières afin de proposer de nouvelles orientations et contribuer à améliorer ou faire évoluer leur stratégie de développement

## **AXE STRATEGIQUE 2**

### **ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS ET DES FILIÈRES**

- 3) Proposer des services et un "conseil global" basé sur la contractualisation entre la Chambre d'Agriculture et les exploitants agricoles notamment en ce qui concerne l'analyse technico-économique de l'exploitation, l'apport de connaissances, le montage et le suivi des dossiers de demandes d'aides, leur qualification.
- 4) Développer les moyens d'anticipation pour permettre aux agriculteurs de supporter les aléas de la conjoncture réglementaire (PAC) économique et/ou climatique en anticipant sur les effets et leurs conséquences.

## AXE STRATEGIQUE 3

### DÉFINITION VALORISATION DES PRODUITS

- 1) **La recherche d'une meilleure valorisation** des produits exige une répartition définie de la production, une qualité constante, une organisation collective des producteurs et donc une maîtrise d'œuvre de la gestion des systèmes d'élevage.

Pour cela, la dimension collective et/ou l'ancrage territorial des projets doivent être privilégiés.

Deux entrées principales sont nécessaires :

- **L'adaptation à la maîtrise des conditions de production** permettant une amélioration qualitative des produits.
- **La création de la valeur ajoutée**, en relation avec une mise en marché identifiée sur les bases de cahiers des charges régionaux.

- 2) **L'adaptation au marché** doit constituer un **critère privilégié** de développement sur les territoires. Il s'agit, avant tout, de définir des itinéraires techniques avec les éleveurs et producteurs afin de les guider vers des démarches de sélection, et vers l'amélioration de la conduite fourragère et agronomique.

Il s'agit ensuite de renforcer les méthodes s'inspirant des démarches qualité HACCP, permettant aux agriculteurs, transformateurs et producteurs de maîtriser en toutes circonstances la qualité sanitaire de leurs produits et d'en apporter la preuve par une méthode définie.

La formation des agriculteurs, suivie par la réalisation d'audits des ateliers et leurs mises aux normes, apparaît comme une des priorités incontournables.

- 3) **Engagement vers des signes officiels de qualité**

Cette démarche doit être poursuivie et doit être considérée comme un moyen de pérenniser la réussite économique des projets et le maintien de nos productions à forte identité.

## AXE STRATEGIQUE 4

### PROFESSIONNALISATION DES ACTIVITES AGRICOLES

#### 1) La formation doit être accompagnée des évolutions du métier des actifs agricoles

- Soutenir les adaptations en réponse au contexte agricole, préparer et accompagner l'installation est un **axe essentiel** dans la nouvelle politique agricole départementale.
- Conforter la place des agriculteurs et de l'agriculture dans les territoires
- Anticiper les attentes et changements pour mettre en place les formations et avoir une vision prospective réaliste en structurant l'offre et la demande
- Priorité sera donnée aux agriculteurs et à leurs projets de développement pour permettre d'être en cohérence avec leurs objectifs et leurs réalisations.
- Construire des itinéraires de formation adaptés et améliorer l'ingénierie de formation pour construire des compétences aboutissant à une meilleure de la production des agriculteurs dans leur démarche de projet.

#### 2) Un conseil d'entreprise au cœur des entreprises agricoles

- Accompagner les exploitants dans l'élaboration de leur stratégie globale : installation, projet, choix d'orientations en faisant le lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels.
- **Pour être compétitifs, fiables, et à l'écoute de la société** avec des marchés en évolution, les agriculteurs doivent revoir leur stratégie en cherchant à s'appuyer sur un conseil d'entreprise performant, réactif aux évolutions.
- **Il apparaît également essentiel** de proposer aux entreprises agricoles qui s'inscrivent dans une démarche professionnelle, un conseil d'entreprise à la hauteur de leurs attentes et adapté aux spécificités de notre agriculture. Un suivi personnalisé basé sur un **conseil de confiance** doit permettre de contractualiser le soutien et améliorer en profondeur la situation des exploitants.

## AXE STRATEGIQUE 4

### PROFESSIONNALISATION DES ACTIVITES AGRICOLES

#### 3) L'installation, un enjeu majeur

- Nous devons permettre aux candidats à l'installation de **mieux passer de l'idée au projet** en accompagnant les démarches à tous les niveaux.
- Construire et mettre en place un dispositif d'accueil plus ouvert, mieux structuré, à la hauteur de l'enjeu est un facteur essentiel de mobilisation des partenaires concernés.
- Mettre en place un observatoire de l'installation
- Rendre performant le répertoire à l'installation
- La dimension territoriale devra permettre ainsi de revaloriser l'image de l'agriculture, regrouper et être plus proches des candidats à l'installation, et mettre les jeunes agriculteurs au cœur du dispositif de développement territorial.
- Il s'agira aussi de promouvoir les méthodes de l'agriculture, en étroite collaboration avec les établissements d'enseignement agricole, pour susciter de nouvelles vocations, et adapter les programmes aux objectifs de l'agriculture corse.

## **CONCLUSION**

La qualité et la pertinence des axes stratégiques se concrétisent dans les programmes opérationnels des comités d'orientation et les actions techniques qui seront mises en place.

***Ces 4 axes stratégiques prioritaires sont construits autour d'une idée de force***

- **Affirmer la mission de service public de la Chambre d'Agriculture.**
- **Afficher sa détermination au service des agriculteurs et des territoires.**

Le changement d'équipe correspond au changement induit par la **réforme des Chambres d'Agriculture**.

### **Avec pour objectifs**

- Moderniser la gestion des ressources humaines du Groupe Chambres d'Agriculture, pour répondre **aux enjeux d'aujourd'hui et de demain**.

En cohérence avec

- **Un nouveau budget,**
- **Une nouvelle réglementation,**
- **Une nouvelle gouvernance,**
- **Une nouvelle équipe, une nouvelle stratégie,**
- **Une nouvelle organisation,**
- **Un nouvel élan.**

Les **4 axes stratégiques** vont permettre à la Chambre d'Agriculture de réaliser ses objectifs.

L'**organigramme** est le reflet d'une organisation au service d'une stratégie. Il sera présenté lors de l'Assemblée générale en janvier 2008.

Quatre idées directives ont guidé le choix des professionnels :

- Donner de l'efficacité, un nouvel élan aux compétences de chacun.
- Garantir la responsabilité de tous, pour un réel partage et la valorisation du travail de chacun .
- Légitimer les pôles par "métier" pour mieux piloter.
- Mutualiser les compétences en impulsant un travail en réseau au service de la stratégie.

Cet organigramme est une première étape afin de mettre une équipe en ordre de marche, tester sa réactivité, son adaptation aux nouveaux objectifs stratégiques.

Mais l'essentiel est **l'action territoriale** avec, **comme fer de lance, des agents de développement au cœur des micro-régions** qui garantissent la proximité, le dynamisme de la Chambre d'Agriculture en partenariat avec tous les acteurs de territoires.

## DEUX RÉFORMES STATUTAIRES MAJEURES

### N

#### ***ouveau statut***

Renforcement du rôle des élus dans la définition de la stratégie professionnelle

### N

#### ***ouveau cadre budgétaire***

Améliorer la lisibilité de la politique de la chambre d'agriculture à travers un affichage des programmes, de leurs coûts et de leurs modalités de financement (affectation de l'impôt, des prestations payantes ...)

## **APPLICATION DU DECRET 2007-345 du 14 Mars 2007**

### **MODIFICATIONS PRINCIPALES**

Pour les Chambres Départementales et Régionales d'Agriculture

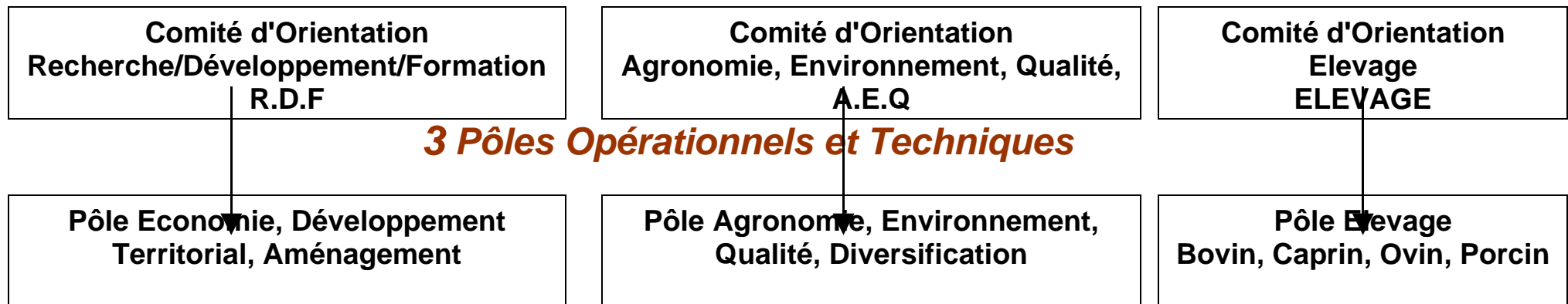
- Possibilité de créer des commissions composées exclusivement de membres élus et des comités d'orientation ouverts à toute personne qualifiée. La composition et les modalités de fonctionnement de ses organes devront être déterminées dans le règlement intérieur de la Chambre.
- Suppression de toutes les dispositions relatives aux S.U.A, des notions de budget "général" et "spécial" et mise en place d'un **Budget Unique**.
- Elargissement du bureau qui peut désormais comprendre jusqu'à **12 membres** : Un Président, 4 Vice-Présidents, 1 Secrétaire et 6 Secrétaires Adjoints.
- Extension des pouvoirs du bureau, organe délibérant, par la possibilité de recevoir des délégations d'attributions de la session dans des domaines déterminés.
- Suppression de l'annualité pour la désignation des ordonnateurs suppléants.
- Possibilité de placer les fonds libres de la Chambre auprès de tout établissement de crédit.
- Elargissement de la délégation de signature.

## CREATION DES COMITES D'ORIENTATION - ART R511-3

Les Chambres d'Agriculture peuvent constituer en leur sein des Comités d'Orientation ou des Commissions présidées par le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant.  
Les Comités d'Orientation assistent, notamment dans les domaines du développement agricole et rural ainsi que de l'élevage, les Chambres d'Agriculture dans l'élaboration de leurs programmes d'intérêt général et veillent à la cohérence des actions des organismes qui y sont représentés. Ils comprennent des membres de la Chambre d'Agriculture ainsi que des personnalités qualifiées dans le domaine de compétence du comité.

**Une nouvelle organisation interne**  
**Un Pôle Administratif et Financier**

### 3 Comités d'Orientation ont été créés



## POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

**Secrétariat du Président** : Chantal BUFFA

**Secrétariat du Directeur Général** : Noëlle FIESCHI

**Comptabilité générale et analytique** : Dominique GRAZIANI – Marie Madeleine BLANWALHIN

**Suivi des programmes – marchés publics** : Christophe CARRE

**Accueil – standard** : Marie Paule FINIDORI

### *MISSIONS OPERATIONNELLES*

Etablir et assurer l'exécution du budget

Suivre la gestion administrative et financière

Elaborer la comptabilité analytique et analyse des coûts

Assurer l'administration du personnel et des membres

Gérer le matériel et les immeubles

## **Comité d'Orientation RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION**

### **ORGANISATION**

Le Comité d'Orientation Recherche – Développement – Formation prépare les orientations et programmes d'actions dans ces domaines.

Il est présidé par le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant.

Il est composé de membre du Bureau et de membre de la Chambre d'Agriculture.

Le bureau a désigné les membres représentants des organismes suivants :

- DDAF(Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt),
- CTC (Collectivité Territoriale de Corse),
- Conseil Général,
- Toutes personnes qualifiées en fonction de leurs compétences et/ou leur implication dans le secteur de la recherche, le développement, la formation

La désignation des autres membres est décidée par le Bureau ainsi que les commissions par thème ou par action

Pourront être invitées toutes personnes compétentes sur un sujet spécifique.

# **Comité d'Orientation** **RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION**

## **FINALITES ET MISSIONS**

### **Finalités**

- Contribuer à l'évolution des agriculteurs et des besoins des exploitations dans les filières et les territoires, dans une vision prospective, à partir de travaux des élus de la Chambre et d'autres organismes associés.
- Améliorer la performance globale (économique, sociale, environnementale) des entreprises agricoles par l'innovation, la valorisation de la recherche, la formation et les services aux agriculteurs en prenant en compte leur diversité, leurs savoir-faire, les attentes de la société et les règles nationales ou européennes de production.
- Réaliser des actions d'animation et des projets de développement des territoires
- Mobiliser dans le cadre d'un programme d'intérêt général agricole départemental les différentes sources de financement

### **Missions**

- Proposer un programme d'actions techniques (développement, formation, recherche) en cohérence avec le Projet Stratégique défini et validé par les élus
- Assurer par ses membres une représentation des intérêts agricoles auprès des Pouvoirs Publics et organismes de Recherche, Développement, Formation.
- Renforcer l'action de la Chambre d'Agriculture dans ces domaines en proposant des programmes d'actions par pôle, en organisant l'information, la mutualisation, le travail en réseau.
- Contribuer à développer des partenariats avec les acteurs des territoires, la Recherche, le Développement, la Formation.

## **Comité d'Orientation** **RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION**

### **CHAMP D'ACTIONS**

Le Comité Recherche – Développement – Formation traitera :

**de thèmes transversaux** : l'évolution de l'agriculture et son impact sur les métiers et les besoins d'innovation, dans une vision prospective, à partir de travaux du Comité, de commissions spécialement créées, ou d'autres organismes. Les conséquences en terme de développement, de recherche et de formation. Les programmes d'actions techniques dans une perspective d'intérêt général ancrés sur les territoires et les filières. Les priorités d'actions et les partenaires, les évolutions et la valorisation des résultats.

**de thèmes spécifiques** : le développement en agroéquipement, l'expérimentation (contribution de la Chambre à l'innovation, besoins fondamentaux, partenariats), la formation initiale et continue en s'appuyant sur les travaux des commissions spécialisées (formation, recherche, expérimentation, etc...)

**de thèmes partagés** : la stratégie d'actions techniques par thème, par filière en lien avec les pôles Elevage et Agronomie, Environnement, Qualité

Les travaux du Comité seront mis en perspective afin de permettre la coordination de l'ensemble des pôles techniques et mettre aussi en cohérence tous les programmes d'actions et les financements correspondants (CASDAR, PDRC, TAFNB, prestations de services, etc...)

#### **Management des ressources humaines**

Le **développement des compétences du personnel** dans le cadre des programmes de formation et la mise en place de "**fiches de poste**" définissant les missions de chaque agent, leurs relations hiérarchiques permet de conforter ce dispositif. **Les critères d'évaluation** des programmes, des actions, du personnel devront étayer les résultats obtenus.

**Le Président et le Directeur Général** devront coordonner ces opérations.

**Comité d'Orientation**  
**RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION**

**PARTENARIATS ET RELATIONS FORMALISEES**

- Instituts techniques
- Instituts de recherche
- Associations, Comités
- Établissements de formation agricole
- Partenariats locaux, départementaux, régionaux

## **Comité d'Orientation** **RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

#### **1 - Programme de développement stratégique agricole**

**Enjeux** : faire prendre en compte les préoccupations de la nouvelle équipe Chambre dans les orientations du Programme de Développement Rural de la Corse (P.R.D.C)

Dans le cadre du CASDAR en anticipant sur l'évolution de l'agriculture

#### **Contenu et calendrier**

- Mettre en place le programme d'actions stratégiques résultant d'une concertation de l'ensemble des pôles, des filières de la situation de la Chambre d'Agriculture.
- Dégager des priorités de développement agricole et plus particulièrement le dispositif d'animation et de réalisation de projets territoriaux.
- Se préparer aux appels à projets dans le cadre du PRDC 2007/2013 à partir de janvier 2008.
- Préparer en 2008 le projet de contrat d'objectif, le programme de développement conventionné avec le CasDAR,
- Préparer le projet à soumettre au contrat d'objectif 2007/2013.

#### **Indicateurs de réalisation**

- Définir les territoires pertinents qui serviront de base au développement des actions.
- Définir un mode de fonctionnement en réseau, permettant de mutualiser les compétences, les expériences autour des territoires et des filières.

## **Comité d'Orientation RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

#### **2 - Positionnement stratégique de la Chambre en matière de développement agricole et rural**

##### **Enjeux :**

- Adapter le projet stratégique Chambre aux besoins et à l'évolution du monde agricole dans une optique d'intérêt général et en cohérence avec sa double mission

##### **Contenu et calendrier**

- Structurer et organiser la Chambre pour développer une action territoriale et par filière.
- Élaborer un calendrier de réunions dans chaque territoire afin d'informer et présenter les nouvelles orientations et objectifs de la Chambre d'Agriculture.
- Tirer les enseignements de ces réunions territoriales.
- Mettre en place le Système de Conseil Agricole début 2008.
- Mettre en place des plans d'actions intermédiaires pour faire avancer les objectifs.

##### **Indicateurs de réalisation**

Mettre en place des **comités de développement agricole** dans les territoires pour que les agriculteurs eux-mêmes deviennent les principaux acteurs du développement local (réflexion, analyse, objectifs, actions, évaluation)

## **Comité d'Orientation** **RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

#### **3 - Conforter le dispositif d'installation**

Mise en réseau du CFE, des Chargés d'Études Économiques afin de mieux harmoniser l'installation des jeunes en collaboration étroite avec le CDJA et son Point Info

#### **Indicateurs de réalisation**

Un plan d'actions commun pour faciliter l'accompagnement des JA et le pilotage de toutes les phases de l'installation

#### **4 - Orientations et positionnement de la Chambre en matière de formation continue**

En s'appuyant sur l'expérience vécue dans ce domaine

**Enjeux** : mettre en place un dispositif de formation adapté répondant aux besoins des agriculteurs (VIVEA) et des salariés (FAFSEA)

#### **Contenu et calendrier**

- Proposer des programmes de formations dynamiques et cohérents par pôle.
- Mettre en place une réflexion approfondie sur les objectifs des formations.
- Faire une étude de prospective sur la formation des actifs agricoles.
- Suivre le programme de formation des agents de la Chambre.

#### **Indicateurs de réalisation**

Nombre de programmes de stages réalisés

Elaboration du programme pluriannuel de formation du personnel de la Chambre d'Agriculture et début de formation

**Comité d'Orientation**  
**RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION**

**PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

**4 - Évolution de l'enseignement agricole et la contribution de la Chambre**

**Enjeux** : préciser les orientations professionnelles concernant l'évolution de l'agriculture et de l'enseignement agricole, le positionnement de la Chambre en terme de représentativité d'actions et de partenariats

**Indicateurs de réalisation**

Proposer un travail de partenariat avec l'établissement d'enseignement agricole de Sartène

**6 - Contribution de la Chambre à l'innovation et partenariat avec la Recherche**

Favoriser la poursuite des progrès au profit des entreprises agricoles pour contribuer à leur développement ou à leur diversification et positionner la Chambre d'Agriculture dans sa participation à l'effort de recherche et d'innovation

**Contenu et projet**

Élaboration d'un projet de cadre de références stratégiques

Mise en place de partenariats dans le cadre des filières, des actions économiques, de l'environnement

**Indicateurs de réalisation**

Recherche de partenaires pour apporter des réponses rapides aux entreprises agricoles

Élaborer des chartes de partenariats avec des instituts techniques et des organismes de recherche/expérimentation.

## PROGRAMME 1 RECHERCHE – DEVELOPPEMENT – FORMATION

### MISSIONS OPERATIONNELLES

#### **Gestionnaire, responsable des objectifs et des indicateurs du programme :**

- **Directeur Général : Jean Jacques GIANNI**
- Secrétaire Administrative : Virginia BATTESTI

#### **Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :** Virginia BATTESTI

- déclaration administrative unique concernant la création, la cessation et la modification des activités agricoles

#### **Formation - Communication :** Anne MARTINETTI

- coordonner les actions départementales de formation des actifs agricoles
- mettre en place et suivi du plan de formation du personnel
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie de communication

#### **Economie – Installation :** Patrice PIANI, François TRAMONI, Martin BAGHIONI

- Etude des systèmes et observatoire économique des exploitations Aide à la prise de décision stratégique, diffusion de références, montage de dossier de financement, de conjonctures et de calamité.
- appui aux dispositifs d'installation des jeunes agriculteurs

#### **Aménagement :** Estelle DAMPNE – Marie Rose CASANOVA

- Assister les professionnels dans leur prise de décision concernant la prise de décision dans les P.LU, Cartes Communales.
- Réalisation d'études d'impact et d'aménagement foncier

#### **Développement territorial :** Antoine PIETRI – 4 postes à pourvoir

- favoriser émergence de projet de développement agricole collectif et individuel en partenariat avec les acteurs locaux

## **Comité d'Orientation AGRONOMIE – ENVIRONNEMENT – QUALITE**

### **ORGANISATION**

Le Comité d'Orientation Agronomie – Environnement – Qualité prépare les orientations et le programme d'actions des filières végétales, l'environnement, et la qualité par la traçabilité des produits, la diversification agricole.

Il est présidé par le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant.

Il est composé des membres du bureau et des membres de la Chambre d'Agriculture.

Le bureau doit désigner les membres représentants les organismes liés aux filières suivantes : oléiculture, castanéculture, plantes aromatiques et médicinales, agriculture biologique, tourisme, filière équine,

La désignation des autres membres est décidée par le Bureau ainsi que les commissions par thème ou par action

Pourront être invitées toutes personnes qualifiées en fonction de leurs compétences et/ou leur implication dans le secteur de la production végétale traditionnelle, environnementale, qualité des produits, diversification.

## **Comité d'Orientation**

### **AGRONOMIE – ENVIRONNEMENT – QUALITE**

### **FINALITES ET MISSIONS**

#### **Finalités**

- Contribuer au développement d'agricultures durables en matière
  - Filières végétales traditionnelles : oléiculture, castanéiculture, pommeraie,
  - Filière Plantes Aromatiques et Médicinales et Agriculture Biologique.
- Contribuer au développement de la protection de l'environnement, des pratiques adaptées dans le domaine de la gestion de l'eau, des sols et des paysages.
- Contribuer au développement de la qualité dans les procédures de traçabilité, de cahiers des charges, de mises aux normes, de sécurité alimentaire.
- Contribuer au développement de la diversification des systèmes d'exploitation dans le cadre de la recherche de nouveaux producteurs, de l'agrotourisme, à la promotion de la filière équine.
- Réaliser des actions d'animation en cohérence avec la politique territoriale de la Chambre.
- Mobiliser dans le cadre d'un programme d'intérêt général les différentes sources de financement.

#### **Missions**

- Proposer des orientations stratégiques pour le développement durable des filières végétales traditionnelles, la mise en place d'actions environnementales, l'élaboration de développement de la qualité, et la diversification des exploitations par l'agrotourisme
- Etablir un programme d'actions techniques pour chacune des actions qui tient compte du projet stratégique défini et validé par les élus
- Renforcer l'action de la Chambre en proposant des positionnements et en organisant la circulation de l'information, la mutualisation des outils, le travail en réseau.
- Assurer par ses membres une représentativité des intérêts des filières auprès des Pouvoirs Publics et des Organisations Professionnelles.
- Favoriser la coordination avec les autres pôles afin de mettre en cohérence les programmes d'actions et en particulier les actions territoriales.

## **Comité d'Orientation**

### **AGRONOMIE – ENVIRONNEMENT – QUALITE**

### **CHAMP D' ACTIONS**

Le Comité d'Orientation Agronomie – Environnement – Qualité traitera :

**de thèmes transversaux** : l'évolution des exploitations végétales traditionnelles de l'environnement, de la qualité des productions animales, la diversification de la Corse du Sud dans une vision prospective structurante tenant compte de leur évolution, du contexte économique, des innovations techniques et des contraintes environnementales. Les conséquences de ces évolutions sur les actions de la Chambre et leur positionnement dans le contexte local, national et européen. Le développement de partenariats, la traçabilité et la sécurité sanitaire des productions animales, l'amélioration des pratiques environnementales.

**de thèmes spécifiques** : Les plans de sauvegarde des productions végétales traditionnelles et la mise en place d'expérimentations, les plans d'actions concernant les PAM et le suivi technique spécialisé, la maîtrise des actions environnementales (eau, air, sol) politique de l'eau, le recyclage des déchets, changements climatiques, brûlages dirigés, mesures agri-environnementales, la mise aux normes des ateliers, la diversification agricole dans toutes ses composantes.

**de thèmes partagés** : la stratégie d'actions techniques par thème, par filière, en lien avec l'action territoriale et les pôles Développement et Elevage.

Les travaux du Comité seront mis en perspective par le pôle Communication/Formation

#### **Management des ressources humaines**

Le **développement des compétences du personnel** dans le cadre des programmes de formation et la mise en place de "**fiches de poste**", **définissant les missions de chaque agent**, leurs relations hiérarchiques permet de conforter ce dispositif. Les **critères d'évaluation** des programmes, des actions, du personnel devront étayer les résultats obtenus.

**Le Président et le Directeur Général** devront coordonner ces opérations.

**Comité d'Orientation**  
**AGRONOMIE – ENVIRONNEMENT – QUALITE**  
**PARTENARIATS ET RELATIONS ENGAGES**

- Instituts Techniques
- Instituts de Recherche
- Associations, Comités
- O.P.A
- Université
- Etablissement de Formation Agricole
- Partenariats locaux, départementaux, régionaux

## **Comité d'Orientation**

### **AGRONOMIE – ENVIRONNEMENT – QUALITE**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

#### **1) Développement durable des productions végétales traditionnelles**

Amplifier les programmes de rénovation des vergers traditionnels d'oliviers, châtaigniers, pommiers dans le cadre d'actions collectives (AFP) tout en recherchant les conditions d'une gestion raisonnée de ces espaces (clôtures pour les porcs, charge à l'hectare, anneaux...) et une optimisation de leur productivité et qualité de production, en concertation et en soutien aux plans d'actions des organisations de producteurs ou associations.

**Indicateurs de réalisation : mettre en place des programmes d'actions dans le cadre des AFP.**

#### **2) Développement de plantes aromatiques et médicinales** en mettant en place un suivi technique spécialisé permettant un approfondissement des itinéraires techniques, de la conduite des plantations et de leur transformation en partenariat étroit avec l'OPA.

**Indicateurs de réalisation :** soutenir le développement de l'agriculture biologique par la contractualisation de l'appui technique départemental.

#### **3) Incitation aux actions environnementales**

Dans le cadre de cette action la Chambre d'Agriculture contribuera progressivement à la réalisation d'actions de conseil et de réalisation de programmes notamment :

- La conduite des brûlages dirigés
- La gestion des épandages des boues et des effluents des unités de production
- La protection des périmètres de captage d'eau
- La gestion des milieux : Natura 2000
- Le suivi des mesures Agri-environnementales
- L'anticipation des risques climatiques

**Indicateurs de réalisation :** étude d'impact sur les effluents des unités de transformation et mise en place d'un programme raisonné porc/châtaignes.

## **Comité d'Orientation AGRONOMIE – ENVIRONNEMENT – QUALITE**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

Ces actions seront menées en cohérence avec les pôles développement et élevage en partenariat avec les organismes correspondants DDAF, Conseil Général, Agence de l'Eau, DIREN, Office de l'Environnement de la corse, A Muntagnera, Collectivité Territoriale

#### **4) Contribution à la mise en œuvre de démarches qualité**

C'est une véritable démarche de développement agricole qui permet d'envisager un ensemble d'opérations nécessaires à l'obtention de la qualité.

- Appui au développement des signes de qualité en cohérence avec les associations et syndicats de producteurs : charcutiers, fromagers
- Soutien à la traçabilité des produits par la mise en place de cahiers des charges, de plans qualité (HACCP) afin de garantir la sécurité alimentaire des productions.

**Indicateurs de réalisation** : faire un bilan diagnostique de tous les ateliers de transformation.

#### **5) Promotion de la Diversification**

soit par la recherche de produits nouveaux à partir de productions locales soit par l'adoption de systèmes d'exploitations à la diversité des productions locales ou d'autres systèmes plus élaborés.

La diversification touristique doit être encouragée et encadrée pour maintenir une agriculture diversifiée dans les zones défavorisées. Elle doit être en cohérence avec la politique de promotion menée par le CREPAC et l'action collective territoriale.

- 6) **La diversification par le tourisme équestre** revêt un caractère spécifique qui permet une amélioration de revenu et une offre de services en cohérence avec l'animation touristique locale.
- 7) **Mettre en place des expérimentations permettant d'apporter des réponses** à la productivité, la qualité, le mode de conduite, l'innovation dans le cadre de la diversification, la vente de produits nouveaux.

**Indicateurs de réalisation** : conduire des actions d'expérimentation ciblées pour répondre aux attentes des producteurs et anticiper sur le mode de production par de nouveaux produits.

### Contenu et calendrier

Mettre en place une réflexion approfondie sur les axes directeurs du pôle agronomie/Environnement/Qualité en tenant des bilans et expériences menées durant le dernier contrat de plan

- Proposer des programmes d'actions innovants, optimisant les productions, tout en développant la traçabilité des produits
- Elaborer un programme d'expérimentation avec des objectifs clairs.

**Indicateurs de réalisation** : mettre en place des partenariats concrets avec l'ensemble des acteurs et structures correspondantes.

## PROGRAMME 2 AGRONOMIE - ENVIRONNEMENT – QUALITE

### MISSIONS OPERATIONNELLES

#### **Gestionnaire, responsable des objectifs et des indicateurs du programme :**

- **Chef de Service : Daniel PAPINI**
- Secrétaire Administrative : Marie France MELICUCCI

#### **Agronomie, Productions Végétales :** Rita OUAIRY – Jean Luc D'ORNANO

- Développement durable des filières végétales traditionnelles : oléiculture, castanéiculture, pommeraie
- Appui technique à la filière des plantes aromatiques et médicinales
- Diffusion des bonnes pratiques phytosanitaires

#### **Environnement :** Marion VALENTI

- Contribuer au développement des actions environnementales : animation de projet
- Brûlage dirigé
- Epandage des boues
- M.A.E.
- Gestion de l'eau

#### **Tourisme et diversification :** Xavier PIERLOVISI

- Développement de la diversification touristique des systèmes d'exploitation : agro-tourisme et animation de la filière équine

#### **Démarches qualité et transformations des produits :** Paul DEMINATI – Dominique CECCALDI, Gustave TALLARICO

développement des procédures de traçabilité, des cahiers des charges, des mises aux normes des ateliers et de la sécurité alimentaire

## **Comité d'Orientation de l'ÉLEVAGE**

### **ORGANISATION**

Le Comité d'Orientation Elevage bovin, porcin, ovin, caprins prépare les orientations et le programme d'actions des filières animales.

Il est présidé par le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant.

Il est composé des membres de la Chambre d'Agriculture dans la limite d'un tiers du nombre total des membres du comité.

Le bureau a désigné les membres représentants des organismes suivants :

- DDAF(Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt),
- CTC (Collectivité Territoriale de Corse),
- Conseil Général,
- DSV (Direction des Services Vétérinaires),
- GDSB (Groupement de Défense Sanitaire du Bétail),
- Toutes personnes qualifiées en fonction de leurs compétences et/ou leur implication dans le secteur de l'élevage

La désignation des autres membres est décidée par le Bureau ainsi que les commissions par thème ou par action

Pourront être invitées toutes personnes compétentes sur un sujet spécifique.

## **Comité d'Orientation de l'ELEVAGE**

### **FINALITES ET MISSIONS**

#### **Finalités**

- Contribuer au développement des élevages ovins, caprins, bovins, porcins du département en cohérence avec la diversité des territoires et le contexte socio-économique et réglementaire.

#### **Missions**

- Proposer des orientations stratégiques pour le développement de l'élevage ovin, caprin, bovin, porcin.
- Établir un programme d'actions techniques pour chacune des filières d'élevages qui tient compte du projet stratégique défini et validé par les élus.
- Renforcer l'action de la Chambre en proposant des positionnements et en organisant la circulation de l'information, la mutualisation des outils, le travail en réseau.
- Assurer par ses membres une représentation des intérêts de l'élevage auprès des Pouvoirs Publics ainsi que des organismes professionnels de l'élevage.
- Favoriser la coordination avec le pôle développement chargé de mettre en cohérence les programmes de propositions d'actions de la Chambre d'Agriculture.

## **Comité d'Orientation de l'ELEVAGE**

### **CHAMP D'ACTIONS**

Le Comité d'Orientation de l'Elevage traitera :

**de thèmes transversaux** : l'évolution des exploitations d'élevage de Corse du Sud dans une vision prospective structurante tenant compte du contexte économique, des innovations techniques et des contraintes environnementales ; les conséquences de ces évolutions sur les actions de Chambre et leur positionnement dans le monde de l'élevage ; le développement de partenariats ; la traçabilité et la sécurité sanitaire des productions animales ; l'amélioration génétique des animaux,

**des thèmes spécifiques** : l'identification des animaux d'élevage, l'enregistrement et la certification de parenté des animaux pour l'évaluation génétique, le bien-être animal, les systèmes d'information en élevage, les réseaux de fermes de références, les bâtiments d'élevage.

**de thèmes partagés** : la conditionnalité en lien avec le pôle économique et stratégique et avec le pôle environnement biodiversité, les déchets vétérinaires, la stratégie d'actions de Chambre d'Agriculture avec le Comité d'Orientation Recherche-Développement-Formation, le système d'information des exploitations agricoles avec le pôle communication, l'installation

#### **Management des ressources humaines**

Le **développement des compétences du personnel** dans le cadre des programmes de formation et la mise en place de "**fiches de poste**", **définissant les missions de chaque agent**, leurs relations hiérarchiques permet de conforter ce dispositif. Les **critères d'évaluation** des programmes, des actions, du personnel devront étayer les résultats obtenus.

**Le Président et le Directeur Général** devront coordonner ces opérations

## ***Comité d'Orientation de l'ELEVAGE***

### ***PARTENARIATS ET RELATIONS ENGAGÉS***

- Instituts techniques
- Instituts de recherche
- Contrôle laitier, ARSOE
- IPG, Editeurs de logiciels
- Associations
- Centre d'amélioration génétique – UPRA
- Dossiers prioritaires 2008

## **Comité d'Orientation de l'ELEVAGE**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

#### **1) Mutualisation et déploiement de la démarche qualité de l'IPG**

Favoriser le regroupement de l'IPG ovin, caprin, bovin, porcin afin d'optimiser l'identification  
Développer un système d'anticipation et de qualité pour améliorer l'identification des animaux (Système de management de la qualité (SMQ) :

- Formation des éleveurs.
- Amorcer une réflexion sur la mise en place d'une démarche de qualité de l'identification.
- Suivi renforcé des troupeaux.

**Indicateurs de réalisation** : mettre en place la démarche qualité SMQ et agrément EDE.

#### **2) Evolution réglementaire impactant les exploitations d'élevage**

##### **Enjeux :**

Trouver les équilibres entre les nécessaires performances économiques des exploitations, les attentes de la société en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité et de bien-être animal et le maintien des activités d'élevage sur les territoires diversifiés du département

##### **Contenu et calendrier**

- Réforme de l'identification ovine et caprine
- Réglementation sur le bien-être animal
- Réforme de la PAC.

**Indicateurs de réalisation** : mise en place du Système du Conseil Agricole et renforcement des règles de la conditionnalité dans les exploitations d'élevage.

## **Comité d'Orientation de l'ELEVAGE**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

#### **3) Adaptation des actions et de l'organisation de la Chambre d'Agriculture en matière d'Elevage**

##### **Enjeux**

Permettre à la Chambre d'Agriculture d'assurer son rôle dans le domaine de l'élevage en s'adaptant aux besoins et aux attentes des agriculteurs et de leur environnement.

##### **Contenu et calendrier**

Accompagner la Chambre dans la mise en service de la réforme du dispositif génétique : restructuration en vue de l'agrément 2008, appel d'offres dans le cadre du contrôle de performances au printemps 2008, déploiement du système de management de la qualité de l'IPG et de certification des parentés.

##### **Indicateurs de réalisation**

- Organisation de réunions avec les responsables des filières 1<sup>er</sup> trimestre 2008
- Définition d'une nouvelle stratégie d'appui technique en élevage

## **Comité d'Orientation de l'ELEVAGE**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

#### **4) Mise en place d'un système d'information des éleveurs**

##### **Enjeux**

Permettre à chaque éleveur du département de disposer facilement de l'information leur permettant d'anticiper, de programmer des opérations intéressant son exploitation agricole

##### **Indicateurs de réalisation**

- Mise en place d'un dispositif d'information
- Bulletins infos
- Internet
- Formation

#### **5) Programme d'accompagnement technique et économique des exploitations d'élevage**

Disposer de toutes les données nécessaires à l'évolution et à l'amélioration des performances des élevages.

##### **Contenu et calendrier**

- Plan de formation des éleveurs
- Suivi renforcé des exploitations
- Recherche de références techniques économiques
- Bien-être animal et environnement
- Santé sanitaire et sécurité sanitaire

**Indicateurs de réalisation** : réalisation d'un fichier de suivi des exploitations d'élevage

## **Comité d'Orientation de l'ELEVAGE**

### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL 2008**

#### **6) Cohérence avec le Comité d'Orientation Recherche – Développement – Formation et partenariat avec les organisations techniques d'élevage**

- Coordination des actions par le R.D.F
- Elaboration de propositions élevage PDRC – CASDAR
- Contrat d'Objectif

**Indicateurs de réalisation** : collaboration avec les organismes régionaux et départementaux liés à l'élevage

**PROGRAMME 3**  
**Elevages bovin, Caprin, Ovin et Porcin**

**MISSIONS OPERATIONNELLES**

**Gestionnaire, responsable des objectifs et des indicateurs du programme :**

- **Chef de Service : Jean Dominique ROSSI**
- secrétaire administrative : Marie Noëlle CHIARISOLI

**Identification des animaux :** Catherine SANTONI – Julia LUCIANI – Sylvie LUGREZI – Simon BAGHIONI  
RENÉ QUINTERNET

- mutualisation et déploiement de la démarche qualité IPG
- Suivi de l'identification permanente et généralisé des troupeaux : bovins, ovins, caprins et porcins

**Contrôle de performances – sélection :** François COMITI – Isabelle MARIANI – Paul CUCCHI  
François BIANCAMARIA – Paul RITROSI – Jean Dque DON CARLI

- poursuite de la performance économique des exploitations par la sélection, la traçabilité et le bien être animal ovin caprin
- analyse et vulgarisation des résultats

**Elevage de montagne :** Jean François ACCORSI

**Apporter une assistance spécifique aux élevages bovins et porcins situés dans les zones de montagne**